



Seloncourt Dynamique et Solidaire

Le bulletin N° 12 de l'association

Ce douzième bulletin de notre association est édité alors que la situation économique, sociale et politique ne cesse de se dégrader. Crise de l'Euro, crise de la Grèce, crise de l'Europe, et demain ?... Toutes les mises en scènes que nous avons dû supporter depuis des semaines aboutissent aujourd'hui à l'annonce, par le premier ministre Français, de nouvelles mesures d'austérité. Elles toucheront principalement les plus défavorisés et les futurs retraités, alors que depuis 4 ans, 75 milliards ont été distribués aux plus riches, aggravant comme jamais auparavant, l'endettement de la France.

Dans le même temps, notre municipalité va endetter lourdement la commune pour une opération de prestige de 4 millions d'Euros dont l'intérêt est à mille lieues des préoccupations des Seloncourtois.

Est-ce le signe d'une bonne gestion ?

Glissement de terrain rue de la pâle : la fin d'un rêve

Un conseil municipal d'urgence s'est réuni le 26 octobre, pour sujet: « Sinistre rue de la pâle-acquisition de terrains ». Depuis le mois d'août 2010, la rue de la Pâle est rongée par un glissement de terrain. Les travaux de restauration attendaient la décision des experts, diligentés par la mairie, pour désigner le payeur. Celle-ci vient de tomber.

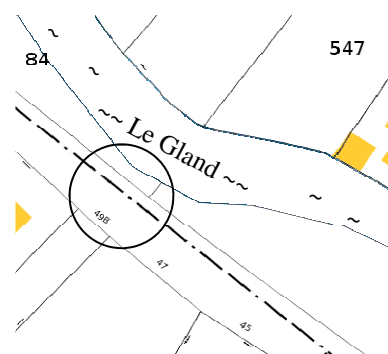
La rue de la Pâle, à l'origine, n'était qu'un chemin qui, avec les années, a pris son aise et empiète, à cet endroit, sur un terrain privé. Le glissement de terrain n'est en fait localisé que sur la parcelle privée, emportant avec lui une partie de la chaussée.

Si la mairie veut conserver la largeur de la route à cet endroit elle doit non seulement réaliser les travaux mais également acheter le terrain occupé par inadvertance.

Il est étonnant d'avoir été obligé d'attendre plus d'un an pour en arriver là. Personne dans la municipalité, pourtant **aux affaires depuis 30ans**, ne se souvient ni des réunions à l'initiative du SIVU demandant l'acquisition de cette rive, ni des courriers des propriétaires cédant généreusement leurs parts.

Des négociations sont en cours avec Faurecia concernant l'emprise de cette voie,

elles devraient être élargies à l'ensemble des riverains.



Supplique pour une passerelle.

On a parfois l'impression, dans certains lieux, que tout est pensé pour la circulation automobile et que piétons et cyclistes sont irrémédiablement oubliés. Ainsi en est-il dans la ville de Seloncourt où l'auteur de ces lignes a été facteur en vélo pendant plus d'un quart de siècle et où, en retraite depuis cinq ans, il a tout loisir de baguenauder. Baguenauder, cela signifie aller au pain ou au marché à pied, aller porter quelques convocations pour des associations locales en vélo ou tout simplement emprunter les rues pour aller jusqu'à la forêt toute proche. Toutes occupations qui ne concernent pas les gens sérieux : les mamans sérieuses ne peuvent se permettre le luxe d'aller chercher les enfants à pied à l'école et dans l'ensemble, toutes les personnes sérieuses vont se promener le dimanche dans les lieux réservés à cet usage (*et, reconnaissons-le, la promenade Charles de Gaulle et le parc de la Panse sont fort bien faits*).

Mais c'est là qu'on se promène et pas ailleurs. Point. Alors, pour les incorrigibles rêveurs et oisifs, ou tout simplement, les mamies qui n'ont pas de voiture, les petits passages qui permettent d'éviter des centaines de mètres de trottoirs sommaires sont infiniment précieux. L'on voit la ville autrement, lorsqu'on les emprunte, et l'on est temporairement à l'abri de la circulation très dense de la rue d'Audincourt. Ce sont, pour l'auteur de ces lignes, des lieux de liberté et de poésie.

Las. Il arrive que des jeunes (*ah... les jeunes*) s'y réunissent le soir, y fassent du bruit, y laissent des canettes vides et même, dans le cas de la passerelle qui nous occupe, enlèvent stupidement deux planches du passage.

Et le passage à escaliers (rue Sous les Vignes) se ferme d'un mur et de barbelés.

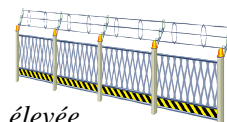
Et la passerelle entre la rue de la Pâle et la rue des noyers est condamnée depuis plusieurs mois.

On comprend bien que le remplacement des deux planches représente une dépense considérable (*plus élevée que la construction de la barrière qui condamne maintenant les lieux ?*), tout comme on comprend bien qu'il fallait, pour que les sorties d'école soient plus fluides, démolir un bâtiment chargé de mémoire à défaut d'être un monument historique (*l'ancienne horlogerie Migot et Pensionnat des Sœurs de la Charité, sur le rond-point central*).

En attendant, l'auteur de ces lignes (*mais aussi beaucoup de retraités, et même des mamans qui promènent leurs enfants en poussette*) ont le même petit serrement de cœur chaque jour, lorsqu'ils passent devant le grillage et le panneau d'interdiction et retournent la mort dans l'âme sur le trottoir de la rue d'Audincourt, où d'innombrables places de stationnement squattent ce qui pourrait faire de belles pistes cyclables...

Ah... qu'il fait donc bon vivre en voiture à Seloncourt...

François Hegwein



Petite leçon de déconstruction

Le Maire voulait détruire,
surtout pas démolir.
Comment raser sans raccourcir ?
Sans tout casser,
comment détruire ?



Le conseiller lui dit :
il faudra **dé-cons-truire**.
Une bonne déconstruction
n'est pas démolition.

Prenez ce bâtiment,
bâti solidement,
avec un peu d'histoire,
des murs, une mémoire.



Le Maire :
ses fenêtres sont changées !
et ses sols rénovés !

Le conseiller :
déclarez-le gênant,
ou moche, ou branlant,
trop couteux à chauffer,
dites qu'il va s'écrouler.
Et ne prenez pas peur
d'éloigner les gêneurs.

Le Maire : la musique ?
Le conseiller : ailleurs !
Le Maire : les locataires ?

Le conseiller : délogés !
Le Maire : les associations ?
Le conseiller : éjectées !

Et surtout soyez discret
avant de commencer.
Il faut attendre l'été,
sans rien y afficher.
« Permis de démolir »,
ça ne ferait pas rire.



Les vacances arrivées,
vous pourrez attaquer.
Avec un gros godet,
le tri sera mal fait.
Il faudra arroser,
malgré les arrêtés.
Pour la déconstruction,
de l'eau sans restriction.

Pour calmer les râleurs,
pour taire les rumeurs,
appeler le journal
correspondant local.
Il faut une belle photo,
qui montre les travaux.
Il y sera écrit :
« Ici on déconstruit,
pas de démolition,
une dé-cons-truc-tion ».



Ainsi fut dit et fait,
et les gens stupéfaits.
Le Maire cassa tout,
tout comme l'ouragan
sévissant en ces temps.
Le Maire cassa tout.



Et le journal fut lu,
et le journal fut vu.
Et ce qu'on voyait là,
et ce qu'on lisait là,
c'est que le déconstruit
avait l'air démoli !

De leçon, le Maire n'a pas à
recevoir.
Circulez, circulez, il n'y a rien à
voir !
Mais le Maire ne sait ni ce qu'il
casse,
ni même ce qu'il mettra à la place !

De leçon, le Maire n'a à recevoir de
personne.
Sauf du glas qui lugubrement sonne
en mémoire du bâtiment perdu,
longtemps aux oreilles de qui
l'avait voulu.

1 Km à pied, ça use ça use...

La passerelle entre la rue de la Pale et la rue des Noyers est interdite depuis le mois de mai, et le restera encore une année !

Négligence, lenteur, ignorance caractérisent une fois encore l'action municipale.



- **Négligence**, car nul ne se souvient de travaux d'entretien de cet ouvrage depuis des lustres.
- **Lenteur**, car il aura fallu attendre 4 mois les explications de la mairie, son projet de démolition (ça devient une habitude), et l'annonce d'une future reconstruction au cours du 2^{ème} semestre 2012.
- **Ignorance** des usagers, nombreux, de tous âges et conditions, piétons et cyclistes, à qui on impose **sans sourciller un kilomètre de détour**, sans même proposer une solution provisoire.

Ces solutions provisoires existent pourtant, comme la mise en place d'une passerelle sécurisée louée auprès d'une société spécialisée, la réfection temporaire de la passerelle existante, ou la permission donnée aux piétons de passer pendant quelques mois par le terrain de la cure (avec l'aimable autorisation des ayant-droit, bien sûr).



Nos édiles, aperçus trop rarement arpentant à pied les rues de la cité, préfèrent dépenser beaucoup pour couvrir la rivière inutilement (devant la mairie), plutôt qu'utiliser cet argent pour réparer **rapidement** ce pont : un exemple de plus d'un **mode de gestion obsolète**, à l'heure des voies piétonnes et cyclables..

L'école Publique

Fierté de la République Française, l'école publique n'en finit pas d'agoniser :

- Non remplacement d'un départ sur 2, soit 48000 emplois supprimés en 3 ans.
 - Réduction drastique du nombre de postes proposés aux concours de recrutement des enseignants.
 - Déconsidération d'un métier qui faisait fonctionner l'ascenseur social.
 - Acquisition des savoirs remise au placard au profit de l'adaptation de l'enseignement à la vie économique.
- L'esprit de l'école publique est dévoyé. L'enseignement suscite moins de vocations.

Ne restera-t-il que des ruines de cette institution publique gratuite et laïque ? Ce n'est qu'une partie visible du démantèlement des services publics !

En ce qui concerne les écoles de Seloncourt

Lors du conseil municipal du 22 mars 2011, nos élus du groupe « Seloncourt Dynamique et Solidaire » ont voté contre le transfert au secteur privé des services d'entretien des écoles.

Prétextant des difficultés de gestion du personnel, la majorité a fait le choix de déléguer sa compétence au secteur privé et a voté à l'unanimité cette décision. Le groupe SDS a montré sa ferme opposition en insistant sur les points suivants :

- la **perte de ces emplois** relevant directement de la fonction publique,
- l'importance du **rôle social** de ce type d'emploi,
- la dégradation inéluctable des conditions de travail,
- la **dégradation**, à terme, des **services rendus** aux associations par soucis d'économies ou par manque de flexibilité,
- l'impossibilité pour la commune d'offrir rapidement une solution à une personne de Seloncourt en difficulté.

Les élus du groupe SDS ont toujours soutenu l'accès à ce type d'emploi de service pour des personnes de Seloncourt en situation précaire.

Un nouvel argument vient conforter, s'il en est besoin, la position des élus de gauche, quant à la privatisation de ces emplois. Les personnes transférées dans l'entreprise privée qui assure désormais l'entretien de nos écoles, ont fait part à nos élus de la dégradation de leurs conditions de travail.

Les rythmes et les temps de travail ne permettent pas d'effectuer au mieux les tâches à accomplir.

Le Logement

La flambée des prix dans l'immobilier plombe les budgets !

Il y a trente ans, les français dépensaient 13% de leurs ressources pour leur logement. Aujourd'hui, cette charge représente de 30 à 50%. Un constat sans appel pour plus de 8 millions de personnes affectées par la crise du logement

Les crédits à la construction diminuent; deux tiers des ménages, appauvris par le chômage et la modération salariale, pourraient prétendre à un logement social. Mais le compte n'y est pas, d'autant que certains élus locaux trouvent admirables la construction des logements à loyer modéré... à condition que cela ne soit pas dans leur commune !

S'agissant du logement social à Seloncourt, il est difficile d'en trouver pour des ménages à petits revenus. Le choix de la majorité municipale de privilégier les investisseurs privés plutôt que les organismes publics, ne favorise pas la construction de logements à loyers modérés. Le logement social est assimilé, par la droite, à du logement dévolu aux populations d'immigrés, stigmatisés, à problème...

La pratique communale actuelle permet à Seloncourt de se tenir à l'écart de ce sujet.

Dans notre commune, la commission logement est réunie au mieux 2 fois l'an !

Ce qui est révélateur de la place qu'occupe le logement au sein de la majorité. Quant à l'ordre du jour, il en est réduit à sa plus simple expression, tant il est succinct... La dernière commission n'a d'ailleurs concerné que le relogement des personnes délogées des bâtiments communaux, aujourd'hui détruits.

La commune de Seloncourt est loin de comptabiliser les 20% de logements sociaux requis par la loi.

Peut-être, comme le dit si bien Mme le Maire, qu'avec sa politique résidentielle, « il fait bon vivre à Seloncourt » ?

Devons nous craindre à ce point d'avoir des logements à loyer modéré ?

C'est méconnaître le besoin qui est aussi celui de nos enfants, dont les ressources sont plus faibles que celles de leurs parents !

Pour exemple, ces chiffres datant de 2007, font valoir que 60% des demandes de logement sont faites par des personnes de Seloncourt. Sur la totalité des demandeurs, seulement 18% ont pu trouver à se loger.

C'est également oublier qu'une politique de prévention et d'accompagnement est la garantie du bien vivre ensemble, dans une mixité sociale équilibrée !

C'est dans une dynamique de débats qu'une commune peut progresser sur ses projets d'urbanisation. Mais rien de cela dans notre ville, où les projets voient le jour au coup par coup, sans schéma d'urbanisation, ni consultation des citoyens, ni concertation avec les élus de tous bords. C'est ainsi que fonctionne la démocratie à Seloncourt.



Rédaction : Béatrice Roch, Jocelyne Viktorin, Sylvie Werny, Christian Millet, Alain Savorgnano, René Taillandier, Denis Tisserand, Christian Toitot, avec également le concours de chaque membre de l'association et la contribution exceptionnelle de François Hegwein

Lever de voile sur le Conseil d'Administration du CCAS

Lors du dernier Conseil d'Administration, l'ordre du jour était des plus restreint. Ce qui nous incite à nous questionner sur son fonctionnement et sur le rôle qui lui est conféré dans notre commune.

L'ordre du jour comportait 6 points précis qui se traitaient en 15 minutes !

Nous voulons bien considérer que sa durée ne reflète pas l'action sociale réalisée par la majorité actuelle ! Elle ne se résume pas non plus au temps consacré par ses membres pour les valider !

Il n'en reste pas moins évident que nous devons nous interroger sur le rôle tenu par le Conseil d'Administration du CCAS de Seloncourt, qui ne devrait pas en être réduit à une « chambre d'enregistrement ».

A notre avis, son rôle est de promouvoir l'action sociale réalisée par le CCAS, par la mise à disposition de données reflétant son activité (statistiques, bilans, analyse de l'existant, etc...). Ces éléments, traités par les acteurs de terrain, doivent permettre à cette assemblée, sous la responsabilité de sa présidente, Mme le Maire en l'occurrence, de débattre sur les orientations, de redéfinir les besoins et de déterminer les moyens nécessaires pour y répondre.

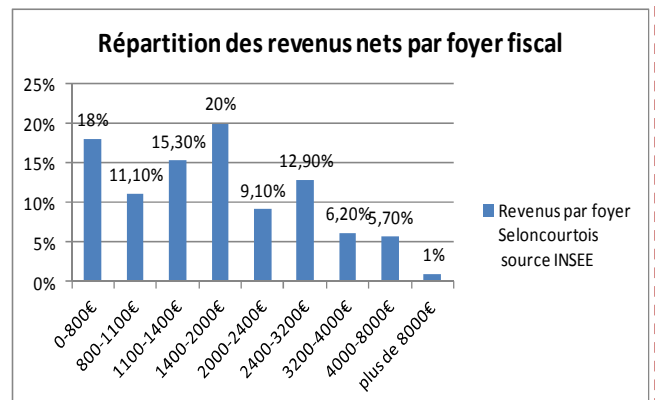
Cela relève de la **nécessité d'une véritable professionnalisation du CCAS**.

Notre représentante de la liste « Seloncourt Dynamique et Solidaire », conseillère municipale d'opposition, a émis le souhait, lors de ce Conseil d'Administration, de disposer de ces éléments sans prétention à vouloir donner la leçon à Mme le Maire, Présidente du CCAS !

Nos représentants seront vigilants à suivre l'évolution des réponses qui seront éventuellement apportées à cette demande.

Notre ambition est de faire valoir une autre façon de faire, et de promouvoir une véritable politique de solidarité. Nous avons toujours souhaité le transfert des locaux du CCAS, qui est actuellement « remis » dans un coin de la mairie, pour **un véritable espace identifié et spécialisé** permettant d'accroître et mettre en valeur son activité tout en permettant la sauvegarde du **caractère de confidentialité**, inhérent à ses missions.

La moyenne des revenus des Seloncourtois correspond, à l'euro près, à la moyenne nationale mais sa répartition et l'actualité sociale démontrent que les besoins sont et seront importants à couvrir.



Nous devons être plus déterminés que jamais dans les réponses à y apporter.

« *Pour agir avec prudence, il faut savoir écouter* »
Sophocle.

Pour être informé de l'actualité Seloncourtoise, apporter et défendre vos idées et participer, adhérez à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Contactez nous simplement par courrier ou depuis notre site www.Seloncourt.net
ou par email, asds@seloncourt.net

Cotisation modeste fixée à 15 € à adresser à : A.S.D.S. 6 bis rue de la Chênevière 25230 Seloncourt

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :